



**Commission permanente du Conseil général des Ardennes du 17 juin 2011 :
Synthèse des principales décisions**

De nouvelles activités économiques sur le Parc d'Activités Départemental de Douzy

Afin de permettre l'implantation dans le département d'une société de négoce et de production d'accessoires de couverture actuellement basée en Guadeloupe, le Conseil général va céder un terrain de 0,25 ha **sur le Parc d'Activités Départemental de Douzy**.

Une parcelle de 1,8 ha va également être cédée à un boulanger-pâtissier pour y construire un atelier de boulangerie, pâtisserie et viennoiseries à même d'intégrer un pôle de restauration rapide.

Enfin, la Communauté de Communes des Trois Cantons ainsi que le Syndicat Synergie Ardennes, composé de la Communauté de Communes des Trois Cantons et des communes de Glaire et de Donchery, vont acquérir respectivement 13,26 ha et 2,5 ha. Pour la Communauté de Communes, ces acquisitions visent à répondre à des demandes spécifiques ou à proposer des bâtiments « blancs » destinés à créer une offre immédiatement disponible pour des entreprises. Le Syndicat Synergie Ardennes souhaite quant à lui réaliser un village PME comprenant un bâtiment de 1.000 m², deux bâtiments de 250 m² et un bâtiment tertiaire de 1.000 m².

175.000 € pour aider à l'activité de deux entreprises

Dans le cadre du dispositif d'Aide aux Investissements d'Envergure, une société basée à Tournes va bénéficier d'une aide de 100.000 € sous forme d'avance à taux zéro, remboursable sur cinq ans. Cette entreprise a été créée pour reprendre une activité de fabrication de machines-outils pour l'industrie du bois. Le projet de reprise comprend le rachat du fonds de commerce et l'acquisition d'un ensemble immobilier et s'accompagnera du maintien des sept emplois actuels et de la création de 20 autres emplois.

Une entreprise implantée à Haraucourt et spécialisée dans la fonderie de deuxième fusion, va bénéficier d'une avance remboursable à taux zéro d'un montant de 75.000 €, remboursable sur cinq ans. Cette aide vise le maintien des 35 emplois actuels et devrait permettre la création de 15 emplois supplémentaires.

De nouveaux hébergements touristiques

Dans le cadre de son action volontaire visant à améliorer et à développer les équipements touristiques, la Commission permanente a attribué 130 943 € pour 9 nouveaux projets. De nouveaux gîtes ruraux seront ainsi ouverts à Aiglement, Escombres et le Chesnois, Bar-les-Buzancy, Maisoncelle et Villers, Vrigne-aux-Bois et Grandham. A noter que ce dernier gîte est spécialement conçu pour être adapté aux aveugles et malvoyants. Deux chambres d'hôtes seront aménagées à Dommary, six à Houldicourt et une aire de service pour camping-cars va être proposée à Bogny-sur-Meuse.

Lancement d'une nouvelle entreprise d'insertion : La Pierre d'Hannogne

L'association Fort Batterie des Ayvelles, constituée récemment en Groupement d'Economie Solidaire API (Ardennes, Patrimoine, Insertion) a créé une entreprise d'insertion baptisée « La Pierre d'Hannogne ». Cette dernière a pour vocation l'extraction et la taille de pierres pour alimenter les chantiers de rénovation du patrimoine du Fort des Ayvelles et de la Cassine. Pour favoriser l'activité de l'entreprise et la création de six emplois, le Conseil



général a accordé une aide de 200.000 € sous forme d'avance remboursable sur 5 ans, qui contribuera aux premiers investissements et à amorcer le fonds de roulement.

Lien précoce mère-enfants : six associations soutenues

Pour soutenir les actions visant à accompagner les parents dans la construction du lien précoce avec l'enfant, plusieurs associations vont bénéficier d'une subvention. Ainsi, à Charleville-Mézières, le Centre Social de Manchester (1.400 €), l'Association des Usagers de la Halte-garderie de La Houillère (25.000 €), le Centre Social et Culturel André Dhôtel (1.000€) et le Centre Social Animation Ronde Couture (4.000 €), ainsi que l'Association Ardennes Allaitement à Donchery (2.160 €) et l'association Domicile Action 08 (6.500 €) peuvent compter sur l'aide du Conseil général, pour un montant total de 40.060 €.

10 nouvelles actions aidées par le Programme Départemental d'Insertion 2011

Dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2011, 353.437 € vont être alloués pour soutenir dix projets d'actions d'insertion ayant fait l'objet d'un avis favorable du Comité de Coordination. Le Conseil général marque ainsi sa volonté d'être prescripteur des actions menées après appel à projets dans les domaines de l'accompagnement à la levée des freins sociaux, du logement, de l'insertion et de la vie sociale, de l'accompagnement du public dans l'emploi.

Cette somme porte à 4.238.716 € le montant total des aides engagées par le Département depuis le début de l'année sur ces actions.

60.000 € pour la MJC Calonne de Sedan

Le Conseil général soutient par des conventions pluri-annuelles des associations œuvrant dans le domaine culturel, tout particulièrement en destination des jeunes, afin de les conforter dans la pérennisation de leurs actions.

Ainsi, la MJC Calonne de Sedan, aidée depuis 2008, va bénéficier pour cette année et jusqu'en 2013 d'une aide annuelle de 20.000 € (soit 60.000 €) pour les actions qu'elle mène en direction de la jeunesse et pour l'organisation du festival « Guitare et patrimoine ».

30.000 € en faveur du centre social de Torcy-Cité de Sedan

En vue de renforcer son action d'animation globale, de permettre aux enfants d'accéder à la connaissance, de favoriser le lien social et de soutenir la parentalité, le Conseil général a décidé d'apporter son soutien financier au Centre Social Torcy-Cité de Sedan à hauteur de 30.000 €.

50.000 € pour le Noël Ardennais des privés d'emplois les plus démunis

Dans le cadre de ses actions volontaires dans le domaine social, l'Assemblée départementale a décidé de renouveler son soutien à l'association « Noël Ardennais des Privés d'Emploi les plus démunis » à hauteur de 50.000 €. Cette enveloppe servira à l'organisation de la fête de Noël qui se déroulera le 27 novembre prochain, au Parc des expositions de Charleville-Mézières.

Deux communes aidées dans leurs projets d'assainissement des eaux usées

Pour financer les nouveaux projets d'assainissement des eaux usées, le Conseil général a ouvert une autorisation de programme d'un montant de 1.550.000 €.

Pour ses travaux de collecte des eaux usées et de construction de deux stations d'épuration sur les quartiers de Braux et de Château-Regnault, la commune de Bogny sur Meuse va



ainsi bénéficiaire de 396.000 € (198.000 € sous forme de subvention et 198.000 € sous forme d'avance remboursable), tandis que la commune du Chesne, qui souhaite réhabiliter sa station d'épuration, va bénéficier d'une subvention d'un montant de 98.829 €.

10 actions soutenues pour améliorer l'alimentation en eau potable des Ardennais

Afin de financer de nouveaux projets relatifs à l'alimentation en eau potable, le Conseil général a alloué une aide d'un montant de 44.359 € à différents syndicats intercommunaux du territoire. Ce soutien financier s'inscrit au titre de la connaissance des ressources en eau, de la maîtrise des rendements et au titre de la mise en place des périmètres de protection des captages en eau potable.

Cette aide est le troisième volet de la répartition du programme en alimentation en eau potable fixé à un montant total de 1.100.000 € lors du vote du Budget Primitif 2011.

Sauvegarde du patrimoine Ardennais

Afin de poursuivre son action volontaire en matière de protection du patrimoine, le Conseil général a décidé d'aider six communes. Ainsi, Carignan (15.523 €), Blombay (3.350 €), Rilly sur Aisne (15.012 €), Chaumont Porcien (6.470 €), Sévigny Waleppe (16.445 €) et Hannogne Saint Martin (6.231 €) pourront financer des travaux de restauration de leurs bâtiments et objets mobiliers classés ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Les archives littéraires de Jean-Paul Vaillant donnée aux Archives départementales

Jean-Paul Vaillant, originaire de Saulces-Monclin, est l'auteur de la revue *La Grive* et d'ouvrages comme *Les Ardennais* (1925), *Macajotte* (1931) et *l'Enfant jeté aux bêtes* (1935). Il n'eut de cesse de promouvoir dans ses différentes œuvres la culture ardennaise en France et bien au-delà des frontières. A sa mort, en 1970, sa femme confia aux Archives départementales des recueils de notes, des correspondances et des dossiers relatifs à la préparation des numéros de *La Grive*, représentant un linéaire de 14m. Aujourd'hui, elle a décidé d'en faire don au département afin que ces documents soient librement consultés. Un contrat de don d'archives privées vient d'être signé. Ces archives riches pour l'histoire des Ardennes appartiennent désormais à la collectivité.

Soutien aux clubs sportifs phares des Ardennes

Dans le cadre de son soutien aux clubs de renom national et aux athlètes de haut niveau valorisant le département au niveau national et international par la diffusion d'images via leurs résultats dans les médias, deux clubs ardennais bénéficient d'une aide financière. Le Roller Hockey Rethel Ardennes, sept fois champion de France et quadruple champion d'Europe des clubs et vainqueur de la Coupe de France cette année, se voit attribuer une subvention de 100.000 €, conformément au Budget Primitif 2011. Le Club Sportif Sedan Ardennes, club emblématique du département termine sa saison 4^{ème} en Ligue 2. Un crédit de 425.000 € lui a été attribué, destiné au financement du centre de formation (pour favoriser l'émergence de jeunes talents ardennais), l'acquisition de places et abonnements pour les associations, le personnel départemental et les élus. De plus, cette subvention est axée sur la mise en place de missions d'intérêt général : actions menées dans les associations, collèges, centres sociaux. Ces initiatives fortement plébiscitées seront reconduites pendant la prochaine saison.